



# CE extraordinaire 10 juillet 2015

## **FERRAGE**:

Suite aux défaillances subies au Ferrage cette semaine, les encours Ferrage sont insuffisants pour assurer l'alimentation de la Peinture.

Aussi, des dispositions sont prises afin de reconstituer les encours et réaliser le rattrapage de la production.

# En conséquence :

En complément de ce qui a été annoncé lors du CE extraordinaire du 06 juillet 2015

- Un allongement d'horaire de 29' sera réalisé le mercredi 15 juillet 2015 de 13h30 à 14h03 pour l'ensemble du personnel du Ferrage et des fonctions d'appui associées.
- Un allongement d'horaire de 29' sera réalisé le jeudi 16 juillet 2015 de 13h30 à 14h03 pour l'ensemble du personnel du Ferrage et des fonctions d'appui associées.

Ces allongements seront gérés hors modulation collective et donc rémunérés à 100%.



Suite aux pannes répétitives au ferrage, <u>la CFDT a exigée à plusieurs reprises</u> une présentation de l'ensemble des analyses, des plans d'actions et des délais associés.

A ce jour, nous n'avons que des informations partielles ne nous permettant pas de comprendre pleinement cette dégradation inacceptable.

Par conséquent et au regard de la situation, la CFDT a décidé d'interpeller Mr TAVARES afin d'avoir ces informations.

## **CEMB/RMPR**:

Des dispositions sont prises afin de compenser des retards de réalisation d'outils d'emboutissage concernant les projets KO, B618 et P8X.

#### En conséquence :

• Les samedis 18 juillet et 01 août 2015 seront travaillés de 05h39 à 13h00 pour l'ensemble du personnel de l'équipe bleue des secteurs ajustage, mise au point et contrôle.

L'effectif concerné sera d'environ 15 personnes

• Les samedis 25 juillet et 08 août 2015 seront travaillés de 05h39 à 13h00 pour l'ensemble du personnel de l'équipe rouge des secteurs ajustage, mise au point et contrôle.

L'effectif concerné sera d'environ 15 personnes

Ces 4 séances supplémentaires seront gérées dans le cadre de la modulation.



Malgré tout le professionnalisme des collègues de ce secteur, la Direction ne trouve plus de volontaire comme c'était le cas auparavant! Là aussi les salariés sont saturés de faire des efforts sans réelles contreparties.

La CFDT a invité la Direction a réfléchir sur cette problématique et à engager des actions permettant d'améliorer la situation.

Prochain CE ordinaire le 23 juillet 2015